

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article141>



Les FCIL : Formations complémentaires d'initiative locale

- Voie PROFESSIONNELLE - La voie professionnelle : Du LYCEE à l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -



Publication date: dimanche 12 avril 2020

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

[bleu]Les Formations Complémentaires d'Initiative Locale[/bleu] (**[bleu]FCIL[/bleu]**) sont des formations de courte durée qui alternent cours en établissement scolaire et expérience professionnelle en entreprise (stage, emploi).

Elles permettent d'acquérir une qualification spécifique dans un domaine professionnel en rapport avec le marché de l'emploi local ou régional et d'obtenir une attestation de formation complémentaire, voire une certification ou un titre professionnel.

Les **[bleu]FCIL[/bleu]** s'adressent en priorité à des jeunes déjà titulaires d'un diplôme professionnel ou technologique, de niveau V (CAP, BEP), de niveau IV (Bac), voire de niveau III (BTS, DUT).

Néanmoins, certaines d'entre elles n'exigent aucun diplôme particulier.

Les **[bleu]FCIL[/bleu]** peuvent être préparées dans le cadre de la formation initiale (à temps plein sous statut scolaire ou par la voie de l'apprentissage) et/ou dans le cadre de la formation continue pour des salariés ou des demandeurs d'emploi (suivi mission locale, plan de formation entreprise, CPF, VAE, prise en charge Pôle Emploi...).

Les **[bleu]FCIL[/bleu]** sont des formations dont la durée varie de 6 mois à 1 an. Liées aux caractéristiques locales de l'emploi, elles visent une insertion directe dans la vie professionnelle.

Préparées dans un lycée ou un lycée professionnel, parfois en collaboration avec un GRETA (dispositif de formation continue de l'éducation nationale), les **[bleu]FCIL[/bleu]** consacrent une part importante au temps de formation en milieux professionnels : stages, activité rémunérée, contrat de professionnalisation... **toutes les FCIL sont sur**.

<https://www.onisep.fr/recherche?text=FCIL>

